

MONTREAL

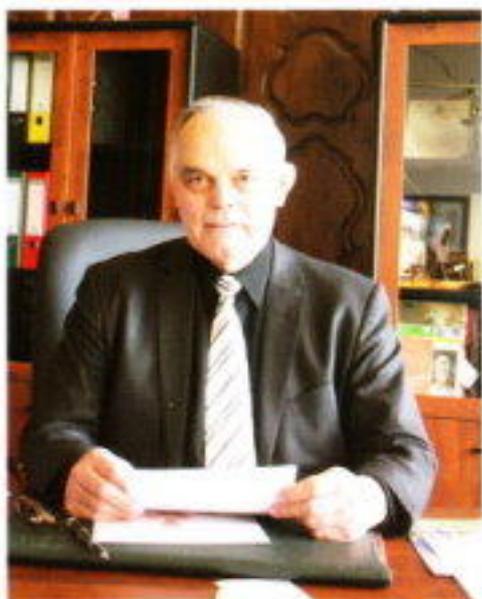
Journal d'informations municipales de la ville de Montréal, diffusion 120-10

infos

Intercommunalité : en marche vers

la Communauté de Communes de la Ténarèze





Nous clôturons une année riche en investissement, activités et changements.

L'occasion nous est à nouveau donnée de parcourir ensemble l'activité municipale de l'année écoulée. Et entre autres, les réalisations des locaux de la mairie, de la nouvelle boucherie, de la salle des Cornières, de l'ancien cinéma théâtre et des travaux en cours. Quelques projets à venir vous sont également présentés.

L'accueil des Plus beaux Villages

Un des moments forts pour 2010 a été le rassemblement de l'Association des Plus Beaux Villages de France.

Recevoir près de 120 maires et délégués de 67 départements, de métropole ou d'outre-mer, a été une expérience enrichissante pour tous.

Durant 3 jours, nous avons pu partager entre élus nos problèmes, nos espoirs, sur différents sujets, liés à la sauvegarde et à la mise en valeur de nos villages.

Même si un effort important a été consenti depuis plusieurs années par la municipalité pour rendre le village attrayant, ces rencontres par le biais d'exemples précis nous ont confortées qu'il y avait encore beaucoup à faire pour continuer de mériter de figurer dans cette association.

Merci à tous les habitants qui ont répondu à notre appel pour présenter Montréal sous son meilleur aspect.

Les échanges alsaciens

Dans le cadre du jumelage, je me suis rendu en juin avec Christian Duffau, Michel Massartie, Francis Carrère, membres du conseil municipal, à Wittisheim puis à Marckolsheim pour commémorer, avec d'autres communes du sud-ouest, l'évacuation des populations de plusieurs villages alsaciens vers notre région lors du début de la deuxième guerre mondiale.

Cette rencontre entre élus alsaciens et du sud ouest a permis de conforter le devoir de mémoire envers ces populations qui, face à l'envahisseur, ont dû tout abandonner avec les souffrances morales et physiques que l'on peut imaginer.

Un élan associatif solide

Enfin, chevilles ouvrières permanentes de la vie festive, l'office du tourisme, le comité des fêtes du village et celui du hameau d'Arquizan ont animé notre petite cité durant toute l'année.

Les journées brocante, la soirée du 14 juillet, les randonnées, et surtout cette année, l'éclatante organisation de la Flamme de l'Armagnac, les 20 et 21 novembre derniers, pour les 700 ans de l'Armagnac avec ses 700 convives ont démontré tout le savoir-faire de l'office du tourisme et de ses bénévoles.

Le comité des fêtes du village a assuré les festivités du mois d'août et donné un coup de main à l'association de la course landaise pour la traditionnelle course dominicale.

Malgré un bénévolat qui s'essouffle les organisateurs peuvent être satisfaits du résultat tant au niveau de l'organisation que de la fréquentation. Qu'ils en soient remerciés.

Pour ce qui est de l'élan arquizanaï, qui a organisé la fête du hameau d'Arquizan, on a pu constater là aussi une fréquentation importante où les visiteurs, ont pu passer d'agréables journées clôturées par des repas grillades appréciés de tous.

Cette fête est ancrée dans la vie festive de

notre commune. Il est vrai qu'après 20 ans de présence les deux médiévales de juillet et d'août qui n'ont pas eu lieu en 2010 pour les raisons que vous connaissez, ont terriblement manqué aux vacanciers et aux Montréalais.

L'an dernier, j'avais écrit que j'espérais que les organisateurs reviennent sur leur décision.

« 2011 verra de nouveau les médiévales animer notre bourg avec ses milliers de visiteurs. »

Je viens d'en avoir la confirmation du comité organisateur.

Il peut compter sur un soutien total de la municipalité pour continuer à inscrire durablement ces manifestations dans le calendrier de nos événements majeurs.

Félicitations et encouragements à notre équipe de rugby de l'USM, qui ferraille dur pour se maintenir dans le haut du tableau et qui organise, comme chaque année, le réveillon de la Saint-Sylvestre, et des repas dont le très couru repas aux escargots lors des fêtes du village.

Le Club du 3^{ème} âge Mont-Royal et l'association Nos Grands Mères Savaient poursuivent leur chemin et sont toujours partant pour des animations. Bel exemple pour nos jeunes, qui hésitent à s'engager dans le bénévolat, de voir ces bénévoles faire abstraction du poids de leur âge pour s'investir dans la vie communale.

Mettons aussi en avant le Ski Club, l'une des plus anciennes associations de la commune, qui en plus des activités des adultes sur les pentes neigeuses, organise pour les jeunes scolaires des sorties avec des conditions financières avantageuses.

Les membres locaux de l'association « Vaincre la mucoviscidose » ont reconduit la virade de l'espoir dans le cadre de la journée nationale contre la mucoviscidose. La générosité a été au rendez-vous, récompensant ainsi toutes ces personnes qui s'investissent dans une action des plus humanitaires.

Nos sociétés de chasse et de pêche comptent de nombreux pratiquants. On se doit de remarquer l'effort accompli par la société de chasse pour le prélèvement du gros gibier qui cause des dégâts aux cultures et qui est source de doléances des habitants de la commune. Les chasseurs ne peuvent se sentir que concernés par l'appel que leur a lancé le Président de la société de chasse, que vous pourrez découvrir dans la rubrique Associations.

Tout se termine en musique

Notre Académie de Musique Classique, durant cet été, nous a offert des concerts de qualité qui ont ravi le public. En 7 ans, cette manifestation est devenue un rendez-vous culturel incontournable.

Et n'oublions surtout pas, l'harmonie municipale, toujours fidèle à nos manifestations officielles avec des effectifs conséquents, rehaussant chaque fois par sa prestation l'éclat de la cérémonie.

Mais la musique c'est aussi la fête et pour cela nous sommes bien équipés !

Notre banda les Kanari's, n'a jamais rechigné à s'investir avec beaucoup de fougue dans nos manifestations. De plus, elle va faire rayonner le nom de Montréal dans de nombreuses fêtes de la région.

Encourager le bénévolat

Ce qui vient d'être évoqué montre bien que sans vie associative, un village se retrouverait vite dépourvu d'intérêt faute d'animations portées par ces bénévoles.

J'encourage une fois de plus les jeunes, ou moins jeunes, à venir renforcer les rangs de ces sociétés qui à longueur d'années font que Montréal vit et innove.

En marche vers l'interco...

La commune a intégré la Communauté de Communes de la Ténarèze. Cette adhésion fait suite aux nombreuses péripéties qui ont émaillé la démarche pour rejoindre la communauté du Mézinais.

Alors que tout était ficelé au niveau administratif pour rejoindre cette communauté au 1^{er} janvier 2010 comme annoncé par des délibérations concordantes le 28 décembre 2009 des communes gersoises, la commune de Mézin, le même soir, se réunissait et revoyait sa position négativement sur l'accueil de ces communes de notre canton. Alors que par 2 fois, cette commune s'était prononcée favorablement ainsi que les autres communes du Mézinais pour nous accueillir au 1^{er} janvier 2010.

Cette décision défavorable, argumentée d'une façon non crédible par le maire et conseiller général de Mézin ressemble tout simplement à un « coup politique » préparé sciemment par cet élu encouragé sûrement par quelques politiques gersoises.

Je lui ai reproché verbalement son indécatesse dans cette affaire et son manque de courtoisie. Je lui ai rappelé qu'il aurait été plus simple, dès nos premières rencontres, qu'il nous dise simplement qu'il ne souhaitait pas notre venue, ce qui était son droit et que j'aurais respecté.

Je me suis permis de dire aussi qu'au pays de d'Artagnan, nous savions faire preuve de plus de panache dans nos actions et décisions. Tournons la page !

... vers la Ténarèze

Le conseil municipal a souhaité rejoindre rapidement une autre communauté dans la mesure où les services de l'Etat refusaient d'entériner la création d'une communauté avec les communes du canton.

Compte tenu des précédentes négociations, j'ai souhaité prendre le temps de la réflexion.

D'une part, dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, j'estimais

qu'il était prudent de savoir comment le canton de Montréal allait être redécoupé éventuellement dans la future organisation territoriale avant de nous prononcer.

D'autre part, je souhaitais approfondir plus attentivement les incidences quant aux compétences transférées. Mais chacun le sait, le conseil municipal décide et le Maire exécute les décisions de celui-ci. En l'occurrence, il a été décidé d'intégrer de suite une communauté de communes. Dont acte.

En attendant la cérémonie des voeux du 21 janvier prochain, je vous présente, au nom de la municipalité, mes meilleurs voeux de santé et de réussite pour 2011.

« Les divergences d'idées n'empêchent pas de mener ensemble une politique soucieuse de l'avenir de la commune et de son développement harmonieux »

Gérard BEZERRA
Maire et Conseiller Général



Editorial 2 & 3

Finances 5

Délibérations 6 à 8

Social 9

Travaux 10 & 11

Interco 12 à 17

Echanges 18 & 19

Evènement 20

Sécurité 21

Education 22 & 23

Patrimoine 24 & 25

Cadre de vie 25

Associations 27 à 30

Etat civil 31



Un logo et un site Internet pour la commune



La Ville a créé son logo à partir du sceau des consuls de Montréal. Ce logo représente des symboles qui illustrent la protection de la communauté par le pouvoir spirituel et matériel.

L'aigle symbolise l'apôtre Saint Jean.

L'évêque Saint Orens symbolise l'église.

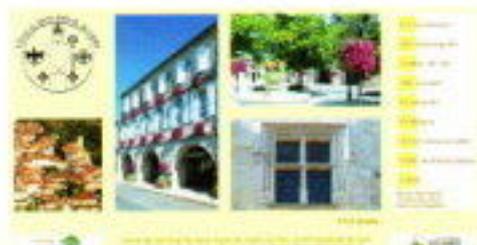
Les fleurs de lys symbolisent le pouvoir royal.

La croix symbolise les comtes de Toulouse.

La mairie tient à remercier Keith Martin, nouveau montréalais et ancien responsable du site web de l'Union Européenne (traduit en 23 langues) qui a bénévolement doté la commune d'un nouveau portail, vitrine sur le monde.

Ce site internet comprend plus de rubriques, textes et photos, pour une meilleure présentation, navigation et information de l'internaute local ou étranger.

Nous vous invitons à le découvrir sur www.montrealdugers.com



MONTREAL INFOS

Journal d'informations municipales de la ville de Montréal-du-Gers - Janvier 2011

Directeur de Publication

Gérard Bezerra

Adjoint à la communication

Michel Lafforgue

Comité de rédaction

Pierrette Segat, Hugette Carlos, Christian Duffau

Coordination

Françoise Favery, Ludovic Lafontan, Marie-Françoise Lanzaide

Crédit photos : Mairie, Office de Tourisme, Nicole Bonnet, BNIA, Eric Charles, CCT.

Tirages : 700 exemplaires

Impression : Imprimerie Feuille à Feuilles
Imprimé avec un programme de reconnaissance de certification forestière

Contact mairie : Tél. 05 62 29 52 00
Email : mairie-montreal@wanadoo.fr

FINANCES

Compte administratif 2009

Le 15 avril dernier, le Conseil Municipal, à l'unanimité des 12 membres présents, approuvait le Compte Administratif 2009 de la Commune.



Section de fonctionnement :

Dépenses réalisées 1 614 754,93 €

Recettes réalisées 1 969 277,15 €

Excédent 354 522,22 €

Section d'Investissement avec les Restes à Réaliser

Dépenses réalisées 1 453 438,29 €

Recettes réalisées 1 214 600,83 €

Déficit 238 837,46 €

Budget 2010

Le 15 avril dernier, le Conseil Municipal, à l'unanimité des 12 membres présents, approuvait le Budget Primitif 2010 qui s'équilibre respectivement en recettes et en dépenses de fonctionnement à 1 574 774,00 € et en investissement à 1 283 524,00 €.

Principaux travaux réalisés

Bâtiments communaux 374 261 € TTC

Installations mobilières 99 373 € TTC

Voirie et réseaux 63 555 € TTC



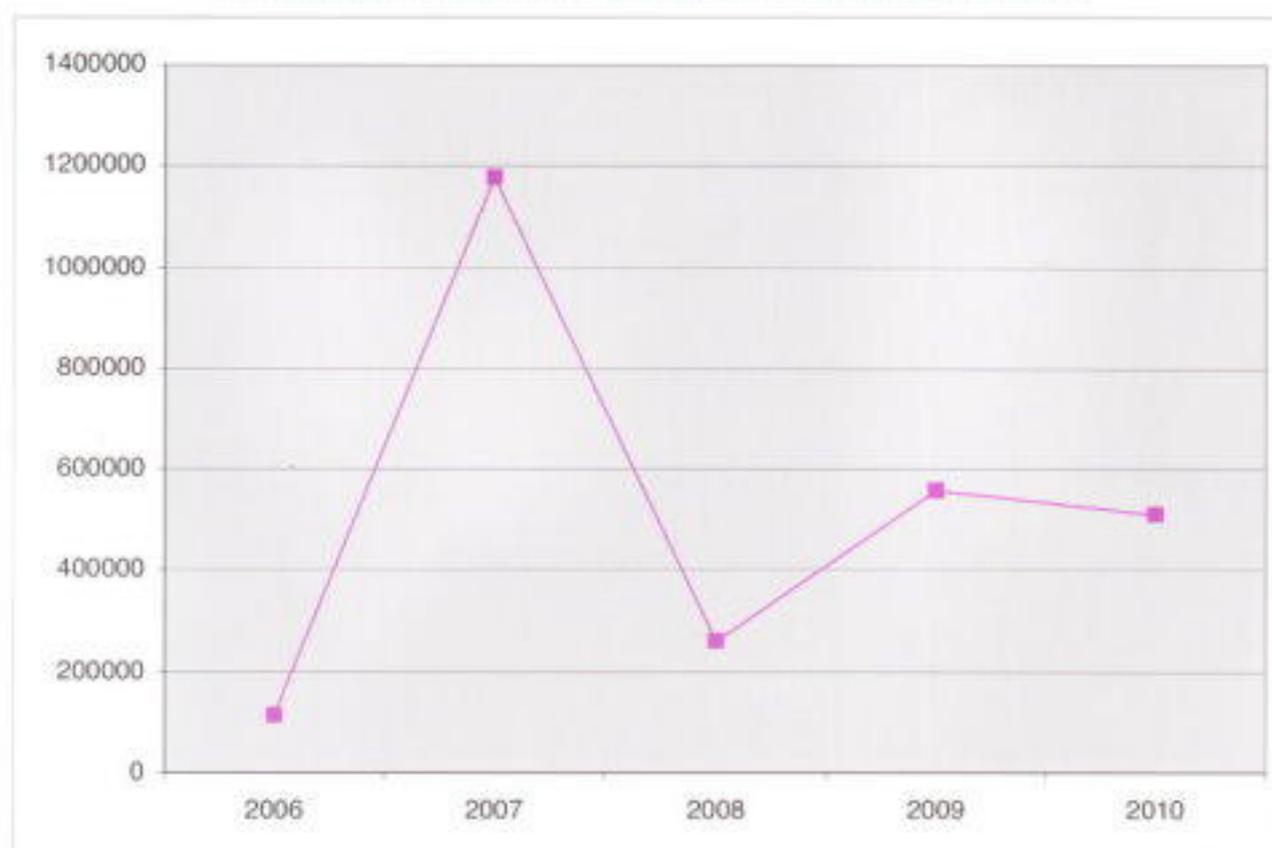
Personnel communal 2010

Secrétariat : 3 agents à plein temps

Ecole, cantine et CLAE : 7 agents (5 temps plein et 2 temps partiel)

Services techniques : 6 agents à temps plein et 2 contrats aidés

Investissements réalisés ces 5 dernières années



La forte progression en 2007 s'explique par la réfection de la rue du 11 novembre et de la place des champions de France, l'installation d'un ascenseur à la mairie et d'importants travaux de voirie.

SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 février 2010

- Après consultation pour l'acquisition de matériel pour la boucherie, le marché a été attribué aux Ets Bourdiol de Condom pour un montant de 39 704,13 € TTC.

- Après consultation pour l'acquisition de mobilier de bureau pour le secrétariat de la mairie, le marché a été attribué à l'entreprise Bureau Concept à Auch pour un montant de 28 866,19 € TTC.

- Renouvellement de la convention avec la DDE du Gers pour l'Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT).

- Acceptation de la 1^{ère} tranche du programme de restauration de l'intérieur de la chapelle de Luzanet pour un montant de 195 000 € TTC et demande de subvention à l'Etat,



la Région et le Département.

- Organisation de la réception des Plus Beaux Villages de France et présentation du programme.

- Après consultation pour l'acquisition de matériel pour l'espace Multimédia et la mairie, le marché a été attribué à Média Technic Finance de Balma pour un montant de 3 939,15€ TTC.

Séance du 25 février 2010

- Aménagement de la salle Aurensan :

-> Ajournement par sursis à statuer de l'avenant n°1 du lot n°1 Charpente et couverture Sarl ABSO « travaux de maçonnerie » devenus nécessaires pour la pose de la charpente et pour l'étanchéité des immeubles voisins sur mur en pierre;

-> Approbation de l'avenant n°1 du lot n°3 Electricité luminaires « travaux de préparation pour un futur chauffage » et pour la mise en « sécurité ultérieure » attribué à l'entreprise Buffoméne d'Eauze

pour un montant de 2 631,20 € TTC.



- Approbation des avenants pour un montant de 3 301,49 € TTC aux entreprises Négrini, ARMC et Sarl Dedieu.

- Après consultation, l'entreprise Négrini a été retenue pour la réfection des façades de l'Ecole de Musique et de la Salle Aurensan pour un montant de 3 840,35€ TTC.

- Après consultation, la SCP Labardin Bastard d'Eauze a été retenue pour l'étude de faisabilité du lotissement Pémay pour un montant de 5704,92€ TTC.

- Devis d'un montant de 19 033,57€ TTC accepté pour des travaux d'éclairage public, rue du 14 juillet et d'un complément rue Aurensan.

- Subvention exceptionnelle de 1 050 € accordée à l'école primaire pour la participation aux frais de déplacement du séjour à Paris.

- Demande subvention auprès du Fonds de Solidarité de l'Union Européenne (FSUE) suite à la tempête Klaus.

Séance du 15 avril 2010

- Approbation des Comptes Administratifs 2009 de la Commune et du CCAS. (cf page 4)

- Vote du Budget 2010 qui s'équilibre respectivement en recettes et en dépenses de fonctionnement à 1 574 774 € et en investissement à 1 283 524 €. (cf page 4)

Séance du 12 mai 2010

- Approbation de l'avenant n°1 du lot n°1 charpente et couverture concernant la salle Aurensan pour un montant de 3 537,55 € TTC à la Sarl ABSO.

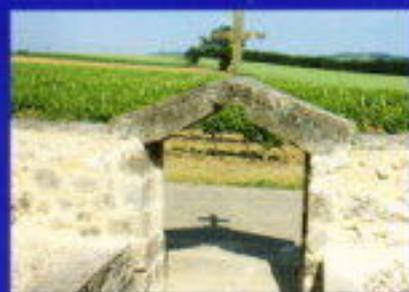
- Acceptation adhésion Commune de Noulens au Syndicat d'Aménagement de la Gélise.

- Acceptation devis SAT pour un bac à graisse devant la boucherie pour un montant HT de 972,16 €.

- Avis favorable sur l'enquête publique pour l'extension d'une carrière présentée par la SARL BEZERRA sur la commune de Lauraët.

- Convention de souscription avec la Fondation du Patrimoine pour l'église St-Pierre de Genens.

- Le cabinet EURL Pierre CADOT, architecte DPLG du patrimoine est retenu pour une mission d'études préliminaires du projet de restauration de l'église de Corneillan.



SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mai 2010

• Après consultation, l'entreprise STOREA de Condom a été retenue pour la fourniture et l'installation de stores pour le bureau de M. le Maire, le secrétariat de mairie et la salle du Conseil Municipal pour 2 348,17 € TTC.

• Un bail commercial a été signé auprès de Me CASTAY, notaire à Montréal, au frais du preneur, soit la SAS CUGINI pour un loyer mensuel de 800 €.

• Remplacement du photocopieur du secrétariat par un nouveau plus performant, plus économe en énergie et plus économique.

Séance du 9 juin 2010

• Lancement de la procédure de consultation d'entreprises en procédure adaptée pour la 1^{re} tranche d'aménagement de la cantine scolaire.

• Demande d'une subvention au titre de la réserve parlementaire pour la réalisation de l'aménagement de la cantine scolaire.

• Le cabinet d'architecture D.Poublan est sollicité pour la réalisation d'aménagement de l'intérieur de la salle Aurensan.

• Acceptation de travaux de restauration, de dévégétalisation et cristallisation des arases des murs de l'église St-Pierre de Genens, Monument Historique Classé,



Salle Aurensan

de l'entreprise Sourbès de Marsolan pour un montant de 22 340,20 € TTC et demande de subventions auprès de l'Etat, la Région et le Département.

• La restauration de la collégiale de Montréal s'élève à 85 153,29 € TTC, la Région et le Département sont sollicités pour participer au financement de ces travaux.

Séance du 27 août 2010

• Le Conseil Municipal sollicite, à la majorité absolue, l'adhésion de la Commune à la Communauté de Communes de la Ténarèze.

• Compte tenu de la création d'un poste de rédacteur à la mairie et d'un emploi contractuel à l'école maternelle, le tableau des effectifs de la commune est modifié à compter du 1^{er} septembre 2010.



La mairie compte 16 agents

• Autorisation de recruter un agent non titulaire du grade d'ATSEM à compter du 01/09/2010.

• Autorisation de recruter un agent non

titulaire du grade d'animateur territorial pour occuper un poste d'animateur d'anglais à compter du 1^{er} septembre 2010 pour une durée indéterminée.

• La révision triennale du loyer annuel de la caserne de gendarmerie est acceptée pour un montant annuel de 62 892 €.

• Approbation des conditions techniques et financières établies pour le projet de desserte en énergie électrique de la PVR n°120 au lieu-dit «d'arrey» par le Syndicat Départemental d'Electrification du Gers pour un montant de 13 362 € HT dont 40% sont financés par la réfaction tarifaire fixée par arrêté ministériel.

• Achat d'un terrain appartenant à M & Mme Georges MAURIN au «Bilan» d'une superficie de 1ha88a37ca à 2 500 €/l'ha.

• Achat d'un terrain appartenant à Mme Lydie VAQUE au «Bilan» d'une superficie de 3ha26a85ca à 2 500 €/l'ha.

• Acquisition d'un abri de jardin d'occasion pour la somme de 400 €.

Séance du 28 juin 2010

• Le devis d'un montant de 1 485,43 € TTC pour la surveillance de la fête locale est accepté.

• Le rez-de-chaussée de la salle des Cornières étant aménagé, un tarif de location a été fixé, pour les associations, l'occupation est gratuite.

• Le SIVU Pôle Archéologique Elusa-Séviac étant créé, le conseil municipal a clôturé le budget de Séviac ainsi l'affectation du résultat

Séance du 5 juillet 2010

• Un projet photovoltaïque sur 4 ha est présenté par la Société Luxel. Les retombées financières seraient de l'ordre de 3 128 000€ sur 20 ans dont 8 000€ par an destinés à la Commune au titre de la Contribution Economique Territoriale. Par 11 voix contre une abstention, le Conseil Municipal ne soulève pas d'objection majeure, le représentant de l'Etat étant seul décisionnaire pour la délivrance du permis de construire.

• Après 3 ans de location, les illuminations sont achetées à l'entreprise OCCIREP SA pour 3 044,42 € TTC.



Séance du 29 juillet 2010

• Approbation du projet définitif de la 1^{re} tranche de la cantine scolaire selon un estimatif prévu par l'architecte d'un montant de 115 000€ et lancement de l'opération.

• Proposition de vente de 2 lots de terrain sur plus de 5 ha appartenant à Mme Vaqué et M. & Mme Maurin, une négociation à 2 500€/l'ha sera demandée.

• Approbation des avenants pour les travaux boucherie-mairie pour un montant HT de 1 195,06 € pour le lot électricité-entreprise SEEBÀ et de 2 119,12 € HT pour le lot plomberie, entreprise Dousset Pilati.

SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 septembre 2010

• La Communauté de Communes de la Ténarèze est administrée par un conseil communautaire composé de 4 délégués élus par les conseils municipaux membres (cf dossier intercommunalité en page 11)

• M.le Préfet a ouvert une enquête publique demandée par la SNC Les Délices d'Auzan afin d'être autorisée à poursuivre son exploitation. Une partie du territoire de la Commune de Montréal étant située dans un rayon de 3 kilomètres autour de l'installation projetée et

susceptible d'être concernée par les risques et inconvénients dont cet établissement peut être la source, le Conseil Municipal doit se prononcer, et émet un avis favorable.

• Un échange, demandé par Melle Marianne Bizzarri, d'une partie des parcelles de terrain entre les ateliers municipaux et l'accès au stade municipal est accepté.

• La consultation d'entreprises en procédure adaptée est lancée pour les travaux intérieurs de la salle Aurensan.

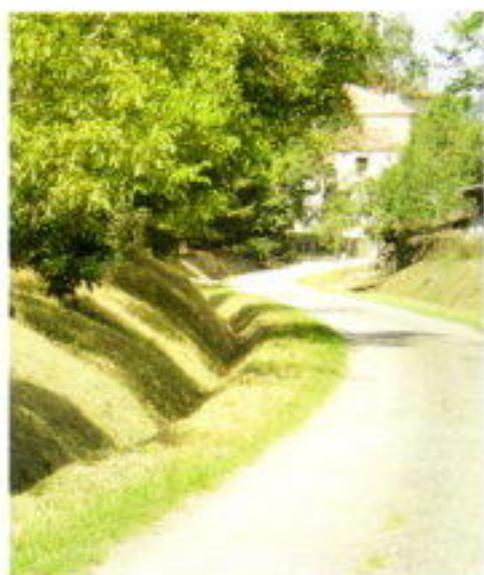
Séance du 15 octobre 2010

• La Société Vitogaz a été choisie pour l'alimentation en gaz des appartements et la cantine de l'école.

• Afin d'entériner le dossier de la PVR de Larrey, la SCP Labardin-Bastard est chargée de redéfinir le calcul de la participation avec une actualisation des devis du SAT et de France Télécom.

• Suppression de la compétence administration générale au Syndicat de Communes à la Carte du Canton de Montréal.

• Suppression de la compétence voirie au Syndicat de Communes à la Carte du Canton de Montréal.



• Retrait des communes de Cazeneuve, Gondrin et Labarrère du Syndicat de Communes à la Carte de Montréal.

• Le Conseil Municipal accepte les modalités de dévolution des biens fixées par le Syndicat de Communes à la Carte du Canton de Montréal dans sa délibération du 30 septembre 2010.



• Après consultation, la proposition de la Société Fran Collectivités est acceptée pour l'acquisition de 100 chaises avec chariot de stockage et 15 tables pour le bas de la Salle des Cornières ainsi que 200 chaises et chariot de stockage pour la Salle Aurensan.



Séance du 20 décembre 2010

• Le conseil municipal a porté le prix du repas adulte à 7 € à la cantine. Pour celui des élèves, il a été décidé d'attendre la construction de la nouvelle cuisine avant de le réviser.

• Les loyers des logements communaux ont été actualisés suivant les barèmes officiels.

• La convention avec la maison de retraite a été renouvelée.



• Un contrat d'assurance complémentaire pour le personnel a été renégocié à la baisse.

• Le conseil municipal a validé les décisions du SICTOM concernant l'adhésion de Saint-Puy et Ligardes et le retrait de La Romieu.

• Un avenant de travaux d'un montant de 3 253,56 € HT a été accepté pour la collégiale.

• L'indemnité de conseil du receveur municipal a été acceptée.

• Le projet d'une station photo voltaïque à Luzent n'a pas reçu d'observation particulière. La décision finale appartenant aux services de l'Etat.

• L'USM a demandé une aide financière d'un peu plus de 4 000 € pour son école de rugby. Les élus souhaiteraient un peu plus d'informations des dirigeants avant de se prononcer.

• L'association Chemins d'arts en Armagnac souhaite réaliser une exposition culturelle d'un mois dans la salle des Cornières. Elle souhaite une aide de 1 000 €. Les élus décident de proposer 500 € sous réserve de précisions supplémentaires.



La présidente Martine Laborde entourée de ses vice-présidents Jany Coote et Georges Soulaïroux

Selon un sondage CSA publié dans le quotidien Midi Libre du 7 décembre 2010, « Les personnes interrogées préfèrent à 87% faire en sorte que la personne âgée dépendante continue à vivre à son domicile et n'envisagent qu'à 44% de la placer en institut spécialisé (même pourcentage chez celles confrontées à la dépendance dans leur entourage) ».

L'ADMR de Montréal est ce pont de so-

lidarité pour « le mieux vivre à la maison », institution d'aide aux personnes âgées, isolées et du maintien à domicile et ce, en partenariat avec le Département du Gers.

Une démarche qualité

L'amélioration du service et la satisfaction des bénéficiaires sont les préoccupations constantes des responsables, aussi

2011 sera l'année de la mise en place de plannings informatisés plus performants, remis aux salariées et aux familles pour une meilleure gestion des contrats.

Un service d'informations

L'ADMR vous informe sur les détails de dispositifs d'aides dont vous pouvez bénéficier et dans vos démarches administratives pour la constitution des dossiers de demande de toute aide envisageable.

C'est également un prestataire de services auprès des particuliers comme la garde d'enfants, le ménage, le bricolage et de toutes les entreprises publiques ou privées pour le nettoyage et autres prestations et enfin le portage de repas.

L'association demeure le 2^e employeur du canton avec 43 salariés permanents, 16 bénévoles, 8 communes desservies, 52126 heures d'intervention par an, 200 bénéficiaires.

Pour tous renseignements, contactez Martine Laborde et son équipe au 05.62.28.72.36

La maison de retraite de Montréal est privée car gérée par une association de loi 1901. Le Conseil d'Administration est composé de quatorze membres dont trois représentent le Conseil Municipal. La gestion est ouverte à tous et les candidatures spontanées sont les bienvenues.

Disponible 24h/24

Le personnel de la structure doit assurer un service permanent 24h/24. Il est composé de deux infirmières, sept aides-soignantes, une lingère, dix agents de service hospitalier et une animatrice. Tous sont sous la responsabilité de la directrice et conjuguent leurs efforts pour le bien-être des résidents.

Vingt-deux résidents

Dans ses murs, la Résidence Mont-Royal, d'une capacité de 32 lits, accueille entre autres vingt-deux personnes du canton dont 13 Montréalais.



Goûter offert par la Croix Rouge aux résidents

La maison est un lieu de rencontre. Bien souvent les familles partagent les activités proposées aux résidents par l'animatrice : lotos, travaux manuels, repas en plein air, sorties vers des villages voisins...

Un engagement de bénévoles est demandé et souhaité pour encadrer les résidents dans leurs différentes activités. Chacun

sera accueilli avec joie et reconnu pour sa générosité.

Une petite visite...

La résidence est ouverte à tous. Les visites même brèves, seront toujours appréciées. Pensons à nos « anciens ». Un jour viendra où....

Contact : 05.62.29.50.00

TRAVAUX 2010

① **Aménagement et agrandissement du 1er étage de la mairie** pour un montant de 180 905 € (4 bureaux, 1 salle d'archives, 1 local technique et 1 local d'entretien)

Un secrétariat spacieux permet à nos 3 personnels et à l'agent du syndicat à la carte de recevoir le public dans des conditions de confort et de confidentialité.

② **Nouvelle boucherie**

Dans une partie du rez de chaussée de la mairie, une boucherie conforme aux règles d'hygiène et d'accessibilité a vu le jour. L'affluence des clients, démontre, qu'il était nécessaire de conserver ce commerce de proximité. Le loyer permettra de rembourser l'emprunt souscrit pour réaliser ces travaux.

③ **Salle des Cornières**

Avec cette nouvelle salle de 120 places, pouvant servir pour des réunions, des repas, des expositions, ... notre village conforte ses capacités d'accueil.

④ **Réfection de la façade de l'école de musique et de la salle Aurensan** pour un montant de 7 415 €

⑤ **Réfection d'une partie du mur sud du cimetière de Montréal et**
⑥ **Restauration du mur du cimetière de Corneillan** pour un montant total de 17 370 €

⑦ **Eclairage du lotissement Bitalis et Saint Orens**

⑧ **Réfection des vitraux de la Collégiale et des grillages de protection** pour un montant de 79 000 €



① Marie-Françoise Tauziède (à g) avec Céline (stagiaire)



② Ludovic Lafontan



③ Françoise Favre

PROJETS EN COURS ET A VENIR



① Aménagement d'espaces verts, d'aires de jeux et d'un parcours de santé au terrain du Bilan

Aucun projet définitif n'a été arrêté à ce jour par la municipalité, toute suggestion sera la bienvenue pour aménager ce lieu.

② Réaménagement de la base de loisirs

Une étude est engagée pour créer une aire de baignade biologique naturelle. L'eau sera épurée par diverses plantes.

③ Belvédère

Nouvelles toilettes publiques au 3^{ème} âge en remplacement de ceux derrière l'Eglise. A la place des anciennes, un belvédère sera aménagé.

④ Parking rue du 11 novembre

Après avis de l'Architecte des Bâtiments de France, le mur de clôture en pierre sera conservé partiellement. 2 ouvertures seront créées dans celui-ci pour laisser entrer et sortir les véhicules.

⑤ Lotissement terrain Bitalis

Un projet de lotissement communal de 20 à 30 lots est en cours d'étude sur des terrains de Bitalis à la vente.

⑥ Restauration des voûtes de la collégiale

⑦ Salle Aurensan

Avec ses 250 places, l'harmonie municipale et l'école de musique, se voient offrir un lieu de rencontre et de prestation pour leurs activités. De même, la troupe théâtrale de l'ESTOC va retrouver son lieu mythique pour ses acteurs.

Avec cette dernière réalisation, la commune comptera 7 salles de réceptions ou d'animations allant de 70 à 800 places. Celles-ci sont toutes occupées, signe du dynamisme du monde associatif en particulier.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE

« Une Adhésion en cohérence avec les attentes territoriales »

Suite à l'échec de l'adhésion de notre commune à la Communauté de Communes du Mézinais, le Conseil Municipal, après avoir entendu les Présidents des deux communautés du Grand Armagnac et de la Ténarèze sur leurs compétences, leur fiscalité et leur mode de représentativité, a fait le choix d'adhérer, après délibération à la majorité, à la Communauté de Communes de la Ténarèze à compter du 1er janvier 2011.

Chiffres clés

25 communes
14 035 habitants
sur 553 km² d'hectares

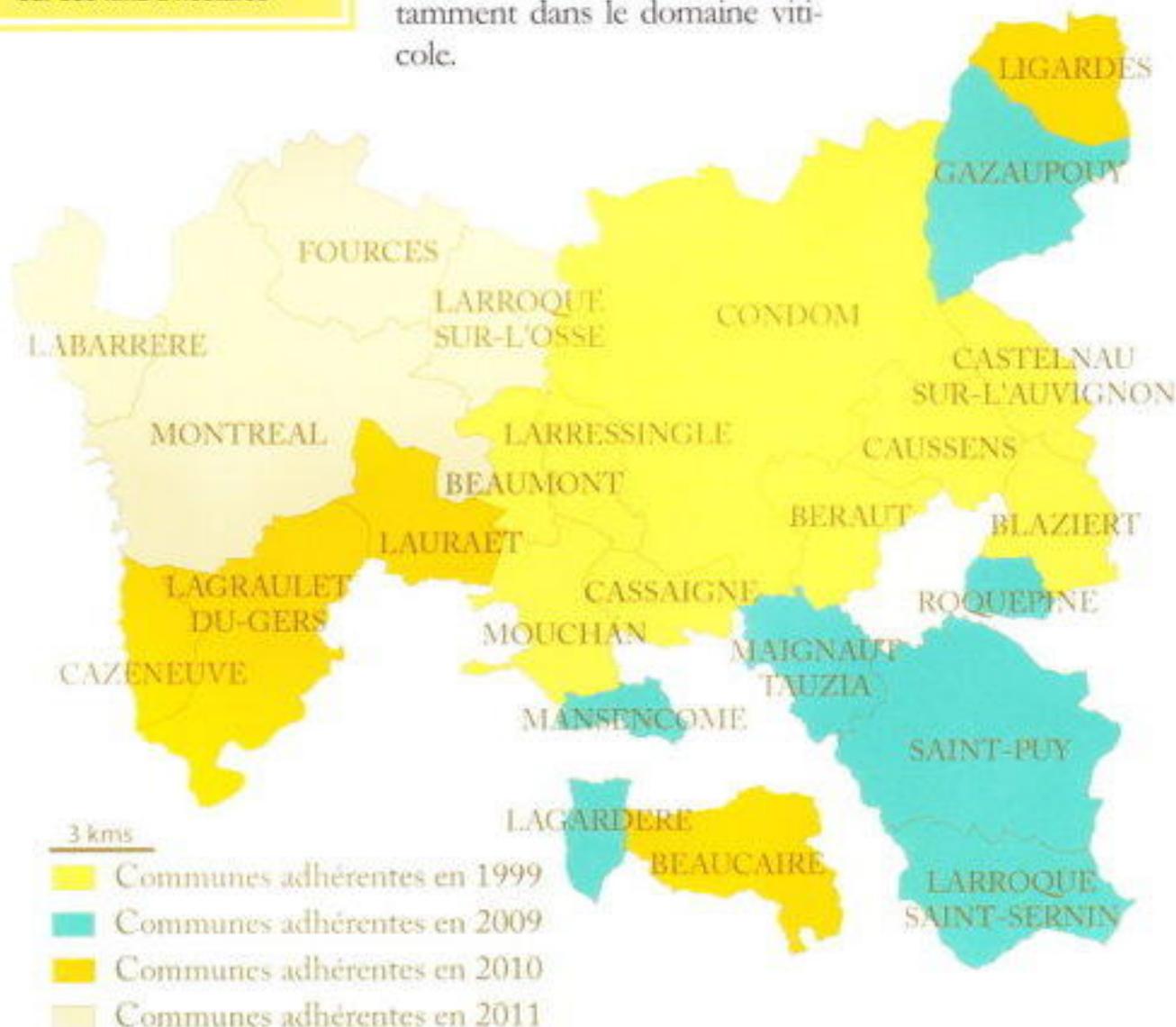
Ses principales compétences

Développement économique

- Création, entretien, développement, aménagement et gestion des zones publiques d'activités nouvelles et existantes construction, requisition, vente ou location de bâtiments, relais dans le cadre réglementaire, création et entretien d'un hôtel d'entreprise,
- Aides économiques et aides à l'immobilier d'entreprise,
- Agriculture : promotion collective des productions agricoles des communes adhérentes, notamment dans le domaine viticole.

Aménagement de l'espace communautaire

- Création et gestion des Zones d'Aménagement Concerté et Zones d'Aménagement Différé,
- Élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale et de schémas de secteur,
- Application des mesures d'aménagement rural.





Centre aqualudique de la Communauté de Communes de la Ténarèze situé à Condom.

Activités touristiques

- Création, gestion et entretien du Centre de Loisirs Aqualudiques,
- Promotion collective du tourisme dans les communes adhérentes. La CCT est dotée d'un Office de Tourisme Intercommunal ; création, gestion et promotion des chemins de randonnées.

Protection et mise en valeur de l'environnement

- Collecte, élimination et valorisation des déchets des ménages et des déchets assimilés,
- Contrôle de l'assainissement non collectif.

Voirie

- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire (voirie communale hors agglomération)

Vos conseillers communautaires

Les délégués titulaires

Pierrette Segat - Christian Duffau - Michel Laffargue - Huguette Carles

Les délégués Suppléants

Gérard Bezerra - J.Pierre Antoniazzi - Samuel Cardéillac - Sébastien Lansmant

Politique du logement et du cadre de vie

- Elle exerce une politique de logement social par des actions en faveur des personnes défavorisées,
- Elle peut mettre en oeuvre un Programme Local de l'Habitat et/ou une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat,
- Création, gestion et entretien d'une aire d'accueil des gens du voyage.

Nouvelles Technologies

- Mise en réseau de communes grâce aux nouvelles technologies,
- Création et mise à disposition d'infrastructures haut débit.



Le devenir de l'office de tourisme

A compter du 1^{er} janvier 2011, l'Office de Tourisme de Montréal du Gers intégrera celui de la Communauté de Communes de la Ténarèze. Ce nouveau mode de gestion s'accompagnera d'un nouveau territoire d'intervention avec un plus large spectre d'activités et une plus grande qualification de ce dernier.

Le personnel en fonction sera désormais au service de cette nouvelle structure. Il s'agira de juxtaposer des connaissances précises et fines de ce territoire, de fusionner les diverses richesses en une entité solidaire et de regrouper les initiatives et les moyens pour une dynamique plus forte.

Les actions aujourd'hui entreprises sur Montréal du Gers et les volontés associatives ne seront pas écartées, elles seront partie prenante de l'action pour une plus grande cohérence et un enrichissement mutuel.

Un contexte propice à un projet commun

Les communes de Montréal-du-Gers et d'Eauze, distantes d'une quinzaine de kilomètres, sont chacune propriétaire de sites archéologiques d'intérêt majeur aux caractéristiques historiques et archéologiques complémentaires.

Conscientes de la richesse de ce patrimoine aux qualités scientifiques et culturelles indéniables et aux potentialités de ce rayonnement touristique et économique importantes, elles ont souhaité mener une réflexion conjointe sur les possibilités de mutualisation des moyens et de valorisation commune de ces 2 sites dans une perspective de pôle archéologique.

Un travail partenarial

L'association du Pays d'Armagnac

en collaboration étroite avec les partenaires (Etat, Région Midi Pyrénées, Département du Gers,...) se sont mobilisés sur ce projet. Le SIVU a confié à l'agence AVEC la réalisation d'une étude pour définir le projet scientifique et culturel de pôle archéologique Elusa-Séviac. Les propositions stratégiques et les modalités de réalisation proposées ont été validées en 2008 par le Comité de pilotage de l'étude.

Le SIVU, déjà 3 ans d'existence

Le SIVU du pôle archéologique Elusa-Séviac, créé en juillet 2008 a pris le relais des communes pour la réalisation des travaux et constitue la structure en charge de l'exploitation future du pôle.



Mosaïque de Séviac

Il est l'interlocuteur privilégié des partenaires institutionnels et privés qui souhaitent soutenir le projet dans sa phase opérationnelle.

Des institutions engagées

Les communes d'Eauze et de Montréal sont fortement mobilisées, mais ne disposent pas d'une envergure financière suffisante pour réaliser les investissements compte tenu d'autres projets structurants en cours de réalisation.

L'association du pays d'Armagnac est intervenue pour impulser la réalisation de l'étude et assurer un accompagnement pendant la phase de réalisation du projet scientifique et culturel.

Le Conseil Régional, impliqué

dans la logique de pôle exprime sa volonté d'aider des projets cohérents à l'échelle de territoires identifiés.

L'Etat soutient le projet et l'accompagne au niveau scientifique technique et financier. En 2010, l'Etat a accordé une aide en plus, de 300 000 € pour le SIVU dans le cadre du plan de relance.

Le Conseil Général s'implique dans la gestion du réseau de sites et des collections. Il affirme aussi son engagement financier pour la 1ère tranche de travaux.

Des partenaires privés déjà mobilisés

=> L'association des Trois Filières

Le BNIA (Bureau national de l'interprofession de l'Armagnac), les Vins de Pays des Côtes de Gascogne, le Floc de Gascogne.

=> La Fondation du Patrimoine

Des opérations déjà engagées

● **Sur Séviac : protection et mise en valeur de la zone thermale.**

Financement de la 1^{ère} tranche s'élevant à 569 500 €

Subvention Etat : 183 000 € + 210 000 € (Plan de relance)
Subvention Région : 141 500 €
Subvention Département : 10 000 €
Prélèvement sur emprunt : 35 000 €

● **Sur la Domus, aménagement du site archéologique et du centre d'interprétation.**

Une gestion concertée du Pôle

La complémentarité des 2 sites devient visible et se développe autour d'actions de communication et d'outils de gestion concertés :

● Mise en place d'un billet commun en juillet 2009,

● Réalisation d'une plaquette de présentation commune,

● Réalisation d'un film promotionnel sur le Pôle (à l'étude).

2 sites archéologiques proches et complémentaires

La Villa de Séviac

Résidence rurale de 4000m² au cœur d'un ensemble agricole et viticole, elle est dotée de thermes privés et de mosaïques exceptionnelles (450m²) révélés par plus de 30 ans de fouilles.

Ce site, classé Monument Historique, propriété de la commune de Montréal-du-Gers depuis 2003, accueille en moyenne 30 000 visiteurs par an. Les potentialités de développement culturel et touristique du site de Séviac sont très importantes sous réserve d'une part, de protéger les vestiges en place, d'autre part, de valoriser le mobilier archéologique issu des fouilles, et enfin, de doter le site d'équipements d'accueil et de médiation de qualité à la hauteur des fréquentations attendues et des attentes du public.

La Domus d'Elusa

Située au cœur d'une des plus grandes réserves archéologiques de France (16 ha), cette riche demeure urbaine d'environ 3 000m², située à Eauze, témoigne d'un art de vivre «en ville» et présente une organisation fonctionnelle atypique, avec des espaces de vie privés et publics (thermes). Elle s'insère dans la trame urbaine de la Cité d'Elusa, une des plus importantes agglomérations gallo-romaines découvertes dans la région.

A la suite de campagnes de fouilles successives, le site est en mesure aujourd'hui de livrer un état de connaissance suffisant. Il faut cependant protéger les vestiges en place. La Domus viendra compléter et enrichir la présentation du Trésor d'Eauze en partie haute de la ville.



Les travaux de protection et de mise en valeur de la zone thermale de Séviac ont bénéficié, en plus des aides des collectivités, d'une aide de 210 000 € de l'Etat dans le cadre du plan de relance.

Des actions significatives sur chaque site

Les propositions d'aménagement formulées par l'agence AVEC et validées par le Comité de pilotage s'articulent autour de 3 axes:

La requalification des structures d'accueil et de présentation du site,

L'aménagement de parcours de découverte,

La protection des vestiges.



La Domus d'eauze

Des enjeux scientifiques et culturels communs ...

Protéger et conserver les vestiges mis au jour : préserver les traces du passé,

Valoriser et mettre en scène les vestiges : donner à voir et à comprendre,

Gérer et présenter le mobilier archéologique : inscrire les sites dans un contexte élargi.

Une logique de pôle en cohérence avec les potentialités du territoire

S'appuyer sur le pôle pour stimuler la dynamique touristique territoriale,

Développer un projet viable en tenant compte des retombées économiques,

Positionner le pôle archéologique comme équipement structurant du territoire capable d'insuffler une dynamique culturelle, touristique et économique.

La nouvelle station d'épuration

Sur une parcelle de la Caillavère appartenant à la commune, le Syndicat Armagnac Ténarèze (SAT) a lancé la construction d'une nouvelle station d'épuration d'une capacité de 2000 équivalent/habitants en remplacement de l'actuelle, d'une capacité de traitement de 600 équ/hab.

Cette nouvelle structure est prévue pour pouvoir évoluer jusqu'à une capacité de traitement de 3000 équ/hab.

Ce qui laisse une marge appréciable pour le développement de notre commune.



Coût de l'opération à la charge du SAT : 493 048 € HT

Les intempéries ont retardé le déroulement des travaux qui sont presque terminés.

La mise en service est prévue pour le début d'année 2011.

Syndicat de Communes à la Carte du Canton de Montréal

Dans sa séance du 30 septembre 2010, le Comité Syndical du Syndicat de Communes à la Carte du Canton de Montréal du Gers a décidé de supprimer les compétences Voirie et Administration Générale. Cette décision a été entérinée par Monsieur le Préfet du Gers.

Par conséquent au 1er janvier 2011, le Syndicat existera pour 3

seules compétences :

- le regroupement pédagogique
- le transport à la demande
- l'éducateur des activités physiques et sportives.

La secrétaire actuelle, employée à mi-temps, assurera ce service dans les locaux de la mairie et sera occupée en propre par les communes adhérentes aux dites compétences.



Emilie Casabonne-Masounave

Syndicat d'Aménagement de la Gélise et de l'Isaule

Le syndicat de la Gélise porte une étude globale sur tout le bassin versant de l'Isaule.

Les dossiers de demande d'autorisation de travaux seront déposés en Préfecture ce printemps. Les travaux sont prévus au printemps 2012.

Syndicat Intercommunal de l'Osse, de la Guiroue et de l'Auzoue

Le syndicat a effectué des travaux de désencombrement du lit et d'entretien de la végétation sur le tronçon aval de l'Auzoue de 33kms.

Réorganiser pour limiter les coûts

Depuis le Grenelle de l'environnement, la participation payée par le Sictom à la société Trigone pour l'enfouissement des déchets non recyclables a subi une augmentation de 18% et va continuer à augmenter. Pour limiter les impôts, il a fallu réduire les dépenses liées à la collecte par des réorganisations de service.

2 tournées par semaine

Cette réorganisation a permis de générer des économies sur le fonctionnement. Actuellement, le Sictom continue de réfléchir aux moyens de limiter la hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (sur l'avis d'imposition des taxes foncières) pour l'an prochain.

Adoptez les bons gestes

Par ailleurs, chaque habitant peut y contribuer en adoptant un comportement qui permet de diminuer la quantité d'ordures ménagères transportée en décharge pour l'enfouissement.

Pensez à respecter la réglementation et équipez-vous. Si ce n'est pas encore fait, appelez le Sictom au 05 62 68 22 70.

La prochaine saison démarre en mars 2011. Pensez à vous équiper d'un composteur qui permet d'abaisser vos déchets ménagers de 30%, soit environ, 60 kg/hab/an.

Des points collectifs en centre-ville

À la suite du dernier comité syndical du Sictom, le 17 novembre 2010, il a été décidé à l'unanimité pour optimiser la collecte des ordures ménagères, avec la contrainte des rues étroites en centre ville, et en prévision de l'achat de futurs camions, de concevoir des lieux de collectes collectifs semi-enterrés.

Les membres du conseil syndical ont accepté le principe d'implantation et de fonctionnement sur le territoire géographique de conteneurs. Une mise à l'essai de ce principe en concertation avec les communes va être mise en route en 2011. Les essais se faisant dans une autre commune, les Montréalais ne seront peut-être pas concernés en 2011.

Pensez également à utiliser la déchèterie ouverte les lundi, mardi, vendredi et samedi de 13h30 à 18h et 17h en période hivernale.



Collecte

Le ramassage des ordures ménagères (sacs individuels plastiques et conteneurs collectifs) se font 2 fois par semaine : le lundi et jeudi matin. Le mardi matin pour les emballages propres et secs (couverture jaune). Vous avez la possibilité de vous procurer des sacs plastiques recyclés à 100% de 50 litres, fournis par le SICTOM pour les habitations qui sont collectées en porte en porte, en mairie, les jours d'ouverture.

Utilisation des sacs

Tous sacs plastiques normalisés peuvent être utilisés à condition qu'ils ne dépassent pas 50 litres.

Taxe

Le taux d'imposition de la Taxe d'Ordures Ménagères (feuille de votre Foncier Bâti) restera à 11,21% (inchangé depuis 2008).

Je trie dans le récup-verre

Je fais le tri en TAO dans la poubelle à couvercle jaune

Je trie à la déchetterie

Boissons, Bouteilles, Verres, Papiers, Bouteilles alimentaires, Cartonnages, Emballages métalliques, Briques alimentaires, Bouteilles et flacons en plastique, Papiers, journaux et magazines

Verres, Plats et vaisselles, Couteaux, Nattes, Huiles végétales, Gravats, Ferraille, Appareils électroniques et électromécaniques, Incendies, Déchets ménagers dangereux, Bois, Déchets verts, Déchets

Ne recyclez pas à jeter dans votre poubelle à couvercle vert

Votre contact au SICTOM de Condom
05 62 68 22 70

LES EMBALLAGES

Assemblée Générale des Plus Beaux Villages de France à Montréal

Pour la première fois organisée dans le Gers avec Fourcès, Larressingle et Sarrant

Le vendredi 26 mars 2010, veille de l'Assemblée Générale à Montréal, l'association a innové en organisant ses premiers ateliers techniques sur les aides relatives aux zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager et sur l'accueil des télétravailleurs dans les villages en lien avec le travail effectué par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Gers et les villages de Montréal, Fourcès et Sarrant dans le cadre du projet SOHO-SOLO.

Christophe Jankowiak, Vice-Président régional de la fondation du patrimoine a présenté son organisme avec le professeur Renaud Carrier.

Huit artistes et artisans d'art de Fourcès, Montréal et Sarrant ont participé à la réussite de l'AG en exposant leurs œuvres à la salle des mariages.

155 villages répartis sur 21 régions et 69 départements, c'est ce que compte l'Association en 2010.
4 nouveaux villages ont été classés cette année.



Les élus gersois de l'association ont été heureux de recevoir leurs collègues qui ont apprécié les diverses interventions durant leur séjour.

L'assemblée générale



Les organisateurs ont été épaulés par l'office du Tourisme qui a notamment organisé des visites des lieux symboliques des environs.

Pendant que les élus travaillaient, les accompagnants ont eu le plaisir de découvrir l'enceinte fortifiée de Larressingle, le Château d'Eve Ruggiéri, le village typique de Fourcès, la villa de Séviac et la fabrication de croustade chez Lantin.

Comme il est de coutume, des produits locaux ont été offerts aux Maires et Délégués de l'association par les élus gersois et les producteurs.

Les élus présents lors de la réunion des commissions du 23 octobre à Estaing en Aveyron, ont déclaré à l'unanimité que l'assemblée générale de Montréal était une des plus réussies.



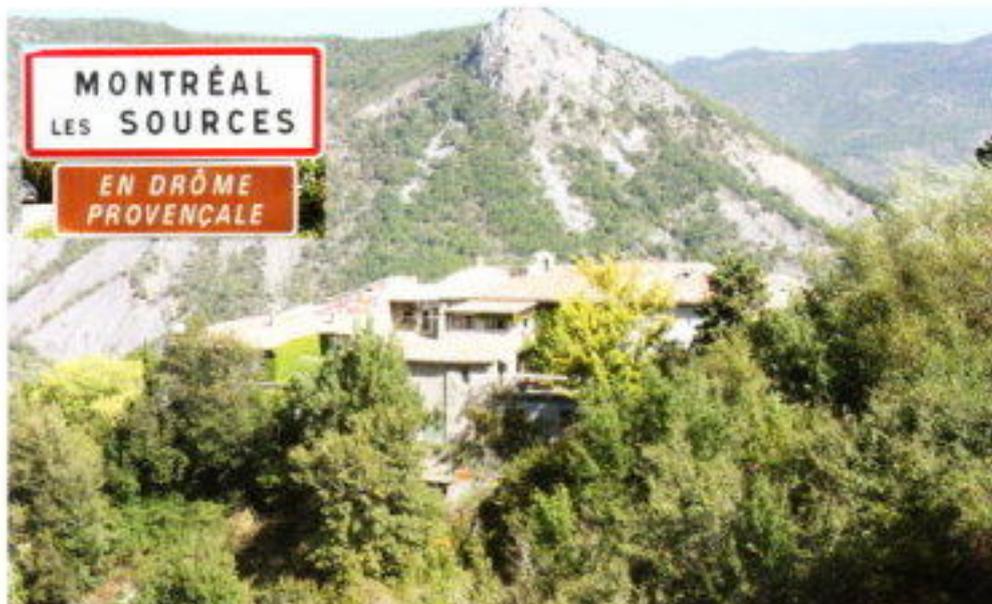
Parmi les artisans, un sculpteur - tourneur sur bois.

Intégrer les Montréal d'Europe

Le projet d'éditer une plaquette présentant les différentes communes a reçu un avis favorable.

De même, les informations de cette plaquette seront reprises sur un site internet «Montréal de France et d'Europe». En effet, suivant l'assemblée générale ordinaire, une assemblée générale extraordinaire a approuvé la modification des statuts de l'association pour pouvoir intégrer tous les Montréal d'Europe.

Association des Montréal de France



Ce sont les habitants qui assurent eux-mêmes l'entretien du village.

Le 3 octobre, s'est tenue à Montréal les Sources (Drôme) l'assemblée générale des Montréal de France (Drôme, Aude, Ardèche, Yonne, Ain et Gers). Des représentants de Montréal Eifel (Allemagne) jumelé avec l'Aude, étaient aussi présents. Environ 150 personnes ont participé à ce rassemblement.

Ce village de la Drôme ne comptant qu'environ 30 habitants, l'accueil et l'hébergement s'est déroulé à Rémuzat, chef lieu de canton, dans une belle résidence familiale de vacances.

Adossé aux premiers contreforts de la Drôme provençale, Montréal les Sources est un magnifique petit village à l'architecture rénovée, préservée, accueillant, parfaitement entretenu et fleuri.

Le dimanche, rendez-vous à la mairie de Montréal les Sources pour l'assemblée générale présidée par Gérard Bezerra.

Une minute de silence était observée à la mémoire d'André Ribes, ancien maire de Montréal de l'Aude, président fondateur de

l'association, membre d'honneur, disparu tragiquement une semaine auparavant.

Christian Barthere, Maire de Montréal les Sources souhaitait la bienvenue à tous, se félicitant de pouvoir nous accueillir de nouveau après des années d'absence de la Drôme aux assemblées générales.

Après les différents comptes rendus adoptés à l'unanimité, il était envisagé un nouveau voyage au Québec (à suivre).

Sous un magnifique soleil, les participants rejoignaient les invités pour une messe en plein air, puis après le dépôt d'une gerbe au monument aux morts, geste symbolique, par le président de l'association et le représentant de Montréal Eifel, un apéritif de succulents produits locaux fut servi.

A regret il a fallu quitter ce charmant village et revenir à Rémuzat pour le repas officiel, parfait en tous points.

Prochaine assemblée générale, le 8 et 9 octobre 2011 à Montréal en Vivarais (Ardèche).

70ème anniversaire de l'évacuation des habitants de Wittisheim vers le Sud-Ouest



Commemoration du 5 juin à Marckolsheim

Le 17 mai 1940, l'appareteur annonce que dans 2 jours, les habitants de Wittisheim devaient gagner par leurs propres moyens Bergheim, puis Ribeauvillé... Le 6 juin 1940, départ de Ribeauvillé sans indication de destination.

« Le convoi se dirige vers Paris, puis vers le sud : Tours, Bordeaux et arrive 2 jours plus tard dans une petite gare située à trois kilomètres de toute habitation : Montréal-du-Gers. Pour les personnes d'un certain âge, le traumatisme était double. La barrière linguistique constituait un obstacle et elles souffraient surtout du mal du pays.

Pour beaucoup de jeunes mères, leur mari est enrôlé dans l'armée française. Les réfugiés ne sont globalement pas bien vus par les Gersois ignorant l'histoire tourmentée des « envahisseurs » alsaciens. Les gens du Gers avouent ne rien comprendre. Ces Alsaciens fuient les allemands et ils parlent allemand ».

Le moral est au plus bas, aucune nouvelle de l'Alsace ne leur parvient. Les hommes trouvent à s'occuper dans les fermes. Ils font connaissance avec une autre façon de travailler, et avec des cultures différentes. Le 6 septembre 1940, le directeur d'école annonce aux Wittisheimois

le retour imminent vers l'Alsace. Un citoyen de Wittisheim décède. Le train s'arrête en gare de Condom pour la déclaration de décès et l'enterrement. Le train reste sur une voie secondaire sans aucune explication. Cette gare se transforme en camp de nomades. Les hommes passent la nuit dans les meules de paille pour laisser la place dans les wagons aux femmes et aux enfants. Si le problème de l'alimentation se résout difficilement, celui de l'inconfort et surtout de l'hygiène est crucial.

Le 19 septembre 1940, après 11 jours de stationnement, le train prend enfin le départ, sans avoir la moindre nouvelle de l'Alsace. Le convoi est à nouveau arrêté à Chalon sur Saône par les allemands, au niveau de la ligne de démarcation qui sépare la zone libre de la zone occupée. Des croix gammées sont affichées dans toute la gare. A leur retour en Alsace, ils se rendent compte que la province est devenu allemande, tous les noms français étant germanisés ».

La mémoire de l'évacuation est inscrite dans les noms de rue de notre commune: rues de Bergheim, Montréal, Fourcès, Larroque sur l'osse, Lauraet.

Source : Justin Fahrner

Association Jumelages et Rencontres

Le 26 juin dernier, l'association Jumelages et Rencontres a eu le plaisir d'accueillir quelques amis de Wittisheim pour une soirée, métissée de tartes flambées alsaciennes et de vins de Gascogne. L'équipe de bénévoles menée par Justin, a réalisé de mains de maîtres, près de 300 « flammekueches » salées et sucrées, pour le plaisir de tous les convives. Une soirée qui s'est déroulée au son des Kanari's, avec la joie de se remémorer les souvenirs des rencontres précédentes. L'invitation est lancée pour accueillir à Montréal durant l'été 2011, une délégation officielle dans le cadre du jumelage.



Soirée tartes flambées alsaciennes

Le centre de Secours de Montréal-du-Gers

En 2010, le centre de secours a répondu à environ 85 interventions (majorité de secours à personnes).

Il est composé de 15 sapeurs pompiers (1 Médecin Capitaine, 1 Major, 2 Adjudants-Chef, 1 sergent, 4 caporaux et 6 sapeurs pompiers) divisés en 4 équipes.

Côté formation, au cours de l'année écoulée, l'ensemble du personnel a suivi avec sérieux et motivation l'ensemble du plan de formation obligatoire afin de voir, ou revoir, certaines méthodes ou gestes particuliers.

Le centre de secours a besoin de personnel, alors si vous souhaitez le rejoindre n'hésitez pas à le contacter.

Contact : Serge BETUING
06.86.84.69.52

Gendarmerie, la parité respectée

En presque deux ans, la brigade de gendarmerie de Montréal a vu son effectif pratiquement renouvelé dans son intégralité. Présentation de cette équipe (de gauche à droite sur la photo)

L'adjudant LAGUENY Rémy, Commandant cette unité depuis juillet 2006. Officier de Police Judiciaire. Moniteur en Intervention Professionnelle. Référent renseignements au sein de la Communauté de Brigades d'Eauze.

Le Mdl-Chef ACCIAIO Laurent Adjoint au Commandant de Brigade. Officier de Police Judiciaire. Référent scolaire sur le canton de Montréal.

Le gendarme ELOIRE Matthias, Agent de Police Judiciaire.

Le gendarme CHATAIGNER Alexia, Agent de Police Judiciaire. Référent Violences Intra-Familiales.



Numéros utiles

Le 18 : les SAPEURS-POMPIERS pour tout problème de secours,

Le 15 : le SAMU pour tout problème urgent de santé. Un médecin « régulateur » dialogue brièvement avec l'appelant pour évaluer la gravité, donner les conseils et apporter la réponse médicale adaptée. Dans les cas les plus graves, il envoie une équipe médicale de réanimation du Service Médical d'Urgence et de Réanimation (SMUR) le plus proche.

• Le 17 : la GENDARMERIE pour tout problème de sécurité ou d'ordre public.

• Le 112 : numéro d'appel unique des urgences sur le territoire européen, destiné aux étrangers circulant en France ou aux Français circulant en Europe. En France, ce numéro ne se substitue pas aux autres numéros d'urgence.

• Le 115 : le SAMU social pour toute personne qui présente une détresse sociale, comme les personnes sans domicile ou sans abri et exposées aux intempéries.

Le gendarme RODRIGUEZ Céline, Agent de Police Judiciaire.

Le gendarme MENA Virginie, Agent de Police Judiciaire. Référent Violences Intra-Familiales. Spécialisé dans les auditions de mineurs victimes et escroquerie via Internet.

La gendarmerie de Montréal informe la population qu'en vue de prévenir tous risques de vols ou de cambriolages, un dispositif de surveillance est gracieusement mis à sa disposition pour tous départs en vacances ou absence prolongée du domicile.

Pour cela, contactez la gendarmerie et complétez une fiche de renseignements.

Il convient aussi de limiter les imprudences en évitant de laisser son véhicule ouvert, parfois avec les clés sur le contact ou encore avec des objets de valeur apparents. En effet, il ne faut pas plus de 2 minutes à certains malfaiteurs pour vous transformer en victime, voire en piéton.

Un peu de civisme !

Depuis la dernière messe en date du 21 novembre 2010, la sono de l'Eglise a disparu ! Elle se trouvait dans un petit meuble fermé à clé situé à proximité de l'autel. Cette clé était elle-même rangée dans la sacristie elle aussi fermée à clé. Une enquête est en cours.

Suite à la cessation de poissades évenées, le maire rappelle l'arrêté municipal en date du 11 juin 2008 interdisant la divagation des animaux errants. Les propriétaires peuvent être poursuivis et les animaux mis en fourrière.

Au rayon des métaux, il a été constaté des vols au cimetière et des vols de fleurs sur le domaine public. Ces actes sont passibles de poursuites.



Parcours de l'espoir

Les enfants de l'école primaire face au handicap



Une journée festive attendait les élèves de l'école au Village Terre d'Espoir

La 4^{ème} édition des « Parcours de l'Espoir » s'est déroulée le 15 juin 2010, à Montréal du Gers au « Village Terre d'Espoir », foyer de vie géré par l'Adapei du Gers. Une occasion de rencontre entre les écoliers de Montréal et ceux de la maison d'enfants de Moussaron à Condom.

Cette journée s'est articulée autour d'ateliers ludiques, sportifs et créatifs. Grâce à l'investissement réel des résidents, qui se sont impliqués dans la préparation et l'animation de cette action, et à l'enthousiasme de tous les participants, cette manifestation s'est déroulée dans la bonne humeur.



Programme « Ecoles numériques Rurales »

L'école a bénéficié du projet d'Ecoles Numériques Rurales avec 10 ordinateurs et un tableau numérique. Les enseignants se déclarent satisfaits de cette dotation bien qu'un tableau numérique supplémentaire serait le bienvenu.



♦ Projets d'école

- l'Art sous toutes ses formes,
- une fresque sous le préau.

♦ Quelques dates

- Carnaval sera fêté le 22 février 2011 avec un report au 15 mars en cas de mauvais temps,
- Un repas spectacle aura lieu le vendredi 24 juin 2011 avec présentation de la comédie musicale.

♦ Voyage de fin d'année

Un voyage de fin d'année de trois jours est prévu sur le bassin d'Arcachon. Le financement sera assuré par des actions menées par les enseignants tout au long de l'année (lotos, marché de Noël, ventes de stylos, calendriers, repas ...).



Bibliothèque municipale

« Lire au village »

Poussez la porte et entrez dans l'univers des livres...

« Beaucoup trop de livres » direz-vous. Parce qu'ils sont classés, les livres on les apprivoise facilement. Au choix : romans, policiers, BD, documents divers, et livres de cuisine.

Vous trouverez aussi des parutions très récentes. Les enfants s'installeront spontanément dans l'espace qui leur est réservé.

Enfin pas de bibliothèque sans responsable qui se fait un plaisir d'accueillir les lecteurs et les conseillers dans leur choix.

Montréal compte parmi les villages qui ont le privilège d'offrir une bibliothèque à ses habitants.

Alors n'hésitez pas! Vous êtes attendus au 5 rue du 11 novembre le mardi de 16h à 18h et les vendredi et samedi de 10h30 à 12h.

Sachez aussi qu'à l'entrée de la bibliothèque vous trouverez des livres plus anciens offerts à tous.

Cet été un touriste de passage a dit «Il n'y a que dans le Gers qu'on voit ça!»

A bientôt, vous serez heureux de votre démarche!



Centre de loisirs associé à l'école (CLAE)

Le centre de loisirs, le « Coffre à Malices » fonctionne sur 2 sites, Montréal du Gers et Castelnau d'Auzan et est ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi.

7h45 - 8h45 : petit déjeuner

11h45 - 13h30 : pause

16h30 - 18h30 : goûter compris

Pendant ces temps d'animation, les enfants participent à des activités

manuelles, sportives, culinaires...

A partir de janvier 2011, ouverture les mercredis du Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH).

Il fonctionne les vacances scolaires sauf celles de Noël de 7h45 à 18h30.

La tarification est modulée suivant les revenus familiaux.

Cantine

Comme déjà annoncé, le Conseil Municipal a décidé la réalisation d'une nouvelle cuisine pour la cantine scolaire d'un coût de 115 000 € HT.

Ce bâtiment est prévu d'être relié à l'actuel groupe scolaire.

Le fait d'accoler cette cuisine au groupe scolaire a entraîné une succession d'observations et d'obligations de la part du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Gers, lors de l'instruction du permis de construire où là aussi le délai d'instruction a été porté à 6 mois.

En effet, le projet a été examiné dans sa globalité entraînant automatiquement une remise aux normes de tout le bâtiment et en particulier au niveau de l'accessibilité.

Cela a demandé des mois de réunions, de négociations pour espérer obtenir le permis de construire.

Celui-ci va nous être délivré en fin d'année, alors qu'il était prévu que la cuisine serait terminée pour fin décembre.

La mise en service de la nouvelle cuisine est prévue en avril / mai.



Nadia Possamai et Frédérique Drouillard.
Contact 05 62 29 58 65.

Collégiale de Montréal

Depuis la dernière tempête Klaus, de nombreux vitraux et meneaux côté sud de l'édifice ont été détruits.

Déjà l'an dernier, certains s'étaient émus de la lenteur de la procédure pour lancer les travaux. Comme rappelé à l'époque, ce bâtiment étant inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, il nous a été exigé de respecter scrupuleusement les démarches auprès des diverses administrations pour sa restauration.

D'abord, il a été nécessaire de choisir un architecte, d'obtenir une évaluation du coût des travaux et de demander des subventions aux différentes collectivités concernées avec à l'appui, l'accord de l'assurance sur le montant pris en charge par celle-ci. A suivi la dépose d'un permis de construire dont le délai d'instruction a été porté à 6 mois.

Pour corser la difficulté, il nous a été rappelé par les différentes collectivités que les travaux ne pouvaient être lancés qu'après obtention des subventions. Faute de quoi, celles-ci ne seraient pas attribuées. Comme chacun le sait, les collectivités ne délibèrent pas tous les jours pour examiner les demandes de subventions. Il a fallu attendre la notification d'attri-



A ce jour, les premiers travaux de réhabilitation ont commencé.

bution lorsque celles-ci étaient accordées, ce qui n'a pas toujours été le cas.

Si nous n'avions pas demandé de subventions, les travaux auraient débuté depuis longtemps mais cela aurait été fait au détriment du contribuable montréalais.

Les sommes en jeu ne sont pas négligeables car la première estimation de travaux à hauteur de 130 000 € HT environ va être largement dépassée depuis que les échafaudages qui ont été dressés nous ont permis d'expertiser au plus près certains dégâts non visibles depuis le sol. 150 000€ HT de travaux semblent plus proche de la réalité.



Que les habitants se rassurent, leur église va retrouver sous peu ses 5 magnifiques vitraux enchâssés dans des meneaux en pierre tout neufs.

Association de sauvegarde de la Chapelle de Luzanet

Après les travaux entrepris depuis 1998, qui ont permis la sauvegarde de la chapelle, l'année 2010 a été consacrée à l'étude et au financement des travaux intérieurs.

La réalisation d'une première tranche de 195 000 euros est espérée pour 2011, elle permettrait l'enlèvement des étalements la consolidation des maçonneries intérieures, et par conséquent l'ouverture enfin, au public en toute sécurité.

A ce jour, la commune souhaite pouvoir



obtenir les aides de l'Etat, de la Région, et du Département.

L'association en accord avec la municipalité envisage l'aménagement du pourtour de la chapelle et du cimetière, mais là aussi la bonne volonté des membres ne suffit pas, tant cela a un coût...

Alors, une nouvelle fois nous sollicitons votre générosité !

Vos dons, adressés à la mairie quel qu'en soit l'importance seront une aide précieuse et un encouragement pour notre association.

PATRIMOINE

Association de sauvegarde de l'église Saint-Vincent de Corneillan

L'année 2010 nous a permis grâce à la contribution des membres de l'Association, à l'Association de Sauvegarde des Monuments de l'Armagnac, au dynamisme de la municipalité et à l'enthousiasme de l'Architecte du Patrimoine, d'avancer un projet de restauration.



Les 2 contrats aidés de la commune ont fait un travail de consolidation des murs du cimetière. Le porche de l'Ouest, avec les conseils d'André Riu, a été reconstitué.

Association de sauvegarde de l'église de Saint-Pierre de Genens

Après l'interruption en 2009, en raison de la priorité donnée à la réparation des dommages causés par la tempête, les travaux réalisés en octobre 2010 ont permis la réfection et de la protection par feuilles de plomb de la travée occidentale du mur sud (y compris la tour d'escalier).

Une convention a été signée le 12 juin 2010, par le délégué départemental de la Fondation du Patrimoine, le maire de Montréal et le président de l'association en vue « de lancer en 2010 une campagne de souscription ayant pour objectif de recueillir des fonds dans le but de restaurer l'église St Pierre de Genens, dont la restauration s'élève à 100 308,94 € HT. »

Conformément au vœu exprimé dès 2004 par sa première assemblée générale, l'association prévoit de financer en 2011 l'enlèvement du bâti qui obstrue le chœur, la récupération, le tri et le rangement de toutes les pierres éparpillées autour de l'église, ainsi que la remise dans son état original de la pierre tombale de Louis de Montaut.



L'église est d'origine romane et a été remaniée au 13^e et 19^e siècles

Et nos chers disparus ont entendu la Prière de la Toussaint et la cloche de l'Eglise Saint Vincent, Patron des Vignerons, retentir par dessus les vignobles de Corneillan.

Nous espérons que l'année 2011 verra l'Association de Sauvegarde de l'Eglise Saint Vincent de Corneillan se développer et le projet aboutir ...

L'Association est domiciliée à la mairie de Montréal-du-Gers



Une brochure relatant son histoire mouvementée est disponibles à l'Office de tourisme, au prix de 3 €.

Fleurissement

Rechercher l'esthétique

Toujours dans une démarche de développement durable, la municipalité poursuit l'amélioration du fleurissement et la plantation d'arbres. Elle vient, en outre, d'engager une action visant à faire respecter le règlement d'implantation de panneaux publicitaires.

L'objectif principal du fleurissement de la commune est la recherche de l'esthétique qui met en valeur son patrimoine pour le plaisir de ses habitants et de ses visiteurs.

En fonction des saisons, les espaces paysagers sont aménagés en respectant l'économie de l'eau, la durée des plantations, la suppression des désherbants (paillage), les tontes, les plantations de vivaces (non renouvelées d'année en année), des rosiers bien adaptés aux exigences de l'environnement, afin de baisser les coûts d'achat et de main d'œuvre.

La municipalité procède régulièrement au nettoyage des trottoirs, des murs, des rues et des places, le vendredi après-midi et au ramassage des déchets verts.



Merci aux personnes qui fleurissent leurs balcons, murettes, et fenêtres, car le fleurissement, c'est aussi l'œuvre des habitants. Et félicitations au personnel communal pour leur travail.

Les habitants souhaitant participer au concours communal des maisons fleuries 2011 sont invités à s'inscrire à l'Office de Tourisme de Montréal avant le 1^{er} juin.

ASSOCIATIONS

Ski Club

Un grand succès cette année pour les sorties de ski avec les enfants du scolaire le mercredi. 32 jeunes et une maman ont obtenu des trophées décernés par des moniteurs de l'école de ski et remis lors d'une soirée conviviale.

Le nouveau local de ski situé à côté des ateliers municipaux est bien garni par du matériel régulièrement renouvelé qui peut être loué à tout le monde.

Un calendrier des sorties est disponible. 3 sorties ont été prévues pendant les vacances de Noël. En outre, le 26 décembre au matin, un spectacle de marionnettes avec le Père Noël a été organisé avec une balade en calèche dans les rues.



Le ski club est le seul club du département à organiser une activité le mercredi.

Adhésion au club 12 € pour les adultes et 8 € pour les jeunes (-12ans). **Renseignements**

au 05 62 29 47 05 et sur <http://skiclub.montreal.pagesperso-orange.fr>

Union Sportive Montréalaise

Sur le plan sportif, la formule ayant encore changé, l'USM se retrouve engagée cette saison en Championnat 3^e/4^e séries. L'objectif est de donner le maximum de plaisir aux fidèles supporters et de prolonger l'aventure le plus possible...

Sur le plan festif, l'amicale des joueurs a organisé un repas en octobre dernier et en proposera certainement un autre (surveillez les affiches...) afin de financer une sortie à Paris le week-end des 4 et 5 février.

Les Sogoï, équipe d'anciens rencontrée l'an passé, nous accueillent : matchs contre leur équipe et celle des parlementaires, réjouissances nocturnes et France - Ecosse au Stade de France au programme !

Le club proposera bien évidemment les rendez-vous devenus incontournables pour les habitués : le repas des partenaires au printemps, l'escargolade pour les fêtes de Montréal, l'arbre de Noël pour les joueurs et leurs familles et le traditionnel réveillon de la Saint-Sylvestre.

Contact : J. David 06 86 78 49 32



Pétanque Balarinoise

Le club date de 1963 et comprend une quarantaine de membres qui participent à tous les championnats départementaux et à la coupe du Gers des clubs où nous nous sommes qualifiés jusqu'en demi-finale en 2010.

Le club organise 2 concours officiels, le lundi de Pâques 2011, et le 1^{er} samedi de juin 2011 (doté de 400 €).

L'association propose aussi un concours suivi d'un repas réservé aux membres, une fois par mois de mai à septembre.

Contact : J. Soubiran 06 14 14 45 35
email. jose.soubiran@sfr.fr



Anciens Combattants - Président Georges Lapeyre 05 62 29 41 03

Anciens d'AFN - Président : Olivier Pinsolles 05 62 68 33 35

Course Landaise - Président Michel Jaurrey 05 62 29 51 97

Estoc - Président Jacques Ferrary 05 67 35 43 13

Pêche - Président Cédric Longuefosse 05 62 28 17 48

ASSOCIATIONS

Société de chasse

Dans notre société de chasse, nous sommes assidus pour chasser le gibier sédentaire, le gibier de passage, les palombes et les grives qui nous ont d'ailleurs fait défaut cette année.

Chaque année, nous procédons à un repeuplement du gibier. Pour information, une carte à 50 euros permet l'achat de 3 faisans et 2 perdreaux.

Sur environ une centaine de cartes vendue par an, seul, le quart des chasseurs participe aux battues. Nous sommes donc obligé de faire appel à d'autres sociétés de chasse pour nous aider. Cela a un coût ! En conséquence, vous comprendrez qu'il est impératif que chacun participe aux battues !

Les propriétaires attendent de nous que nous respectons le quota pour limiter les dégâts occasionnés dans les cultures par le gros gibier.

De plus, si nous n'atteignons pas le quota prévu, le nombre de bracelets est reporté sur le quota de l'année suivante ! En 2010, ce quota s'est élevé à 110 bracelets.

Lors de la prochaine assemblée générale, nous proposerons et soumettrons au vote que la chasse au faisan et au perdreau soit fermée le dernier weekend d'octobre et que les battues se produisent tous les samedis à compter du dernier samedi de novembre jusqu'à la fermeture générale. Par mesure de sécurité, lors des battues chevreuils, toutes les chasses seraient interdites.



Ce brocart tué par M. Desmazières d'Arras dans le cadre des tirs à l'approche accompagné par le Président Hervé Monnier a été primé au concours du trophée national en août 2010.

Rappel au règlement

L'arrêté préfectoral et le règlement intérieur sont affichés au tableau de la salle de chasse. La carte est obligatoire parce que les territoires de chasse ont été donnés par bail à la société de chasse. La carte est à 50 €, et depuis peu l'amende pour le fraudeur est de 135 €.

Contact : H. Monnier 05 62 29 11 35

Western Dance Montréal



Découvrez la danse Country dans une ambiance agréable le mercredi salle des Cornières : débutants et novices de 20h à 22h, et le jeudi à la maison de la chasse : intermédiaires et avancés de 20h à 21h.

Contact : Présidente Marie Joly 05.62.29.42.40

«Nos Grand'Mères savaient»



Nos grands-mères restent toujours prêtes à soutenir des œuvres par leurs travaux d'aiguilles.

Cette année, les statuts ont changé. Christiane Pascal a souhaité renforcer la présidence par la nomination d'une coprésidente en la personne de Odette Jaurrey qui en faisait déjà office à la perfection.

Avec aussi deux vice-présidentes : Georgette Portolan et Marie-Marc. Nul doute que nos grands mères iront loin.

Mais le plus rafraîchissant est l'apprentissage de petites filles le mercredi. 4 charmantes petites demoiselles, ne demandant qu'à bien faire, fréquentent l'atelier avec beaucoup d'application : un bonheur partagé.

Contact : C.Pascal 05 62 29 46 95



Club Mont Royal

Le Club qui compte 70 membres souhaiterait que les nouveaux retraités adhèrent à l'association pour compenser les départs et ainsi donner un nouvel élan de fraîcheur. Ses activités se résument tous les mardis et vendredis à la pétanque, belote, scrabble. Pour les amateurs de sport, rugby, foot, cyclisme

ou autres événements. La télé dispose de Canal+ et Canalsat. 7 lotos sont organisés par an, un repas du printemps et d'automne.

Il est également possible d'assister à des spectacles de variétés ou des voyages. Une visite à la ganadéria Buros d'Escalans est prévue.

Contact : P. Campistron 05 62 29 44 32

ASSOCIATIONS

Union Musicale Montréalaise «les Kanari's»



Avec la sainte Cécile qui vient d'être fêtée début décembre, les musiciens de Montréal ont clôturé une année pleine de musique.

Réunis au sein de la section harmonie et de la formation banda, les membres de l'association ont assuré 35 prestations en 2010 dans tout le grand sud-ouest, avec des déplacements agréables en Ariège où le groupe fut très apprécié, tout comme au festival de bandas de Condom, au mois de mai dernier, où les Kanari's participaient pour se défouler au concours général, ont terminé dans le peloton de tête.

Début septembre, la 2^{ème} édition de la

Kanari's Party était propice pour réunir ceux qui ont œuvrés dans ces mêmes rangs, il y a plusieurs années.

2010 a vu naître un rendez-vous où les musiciens ont pu imaginer une soirée à leur guise : KanaNoche. À la vue de son succès, la date est désormais réservée pour le samedi de l'Ascension. La date est belle et bien retenue pour 2011 avec une programmation terrible : il s'agit de la Fantôme RockBox qui vient de prendre une toute autre ampleur grâce à l'émission de M6, « La France a un incroyable talent ». Rendez-vous en 2011 pour de nouvelles aventures musicales.

Contact : N. Labeyrie 06 32 11 21 29

Ecole de Musique

Après une année 2010 riche en animations et la réussite des élèves aux différents examens, deux de nos jeunes ayant même obtenu le diplôme de fin d'études à Toulouse avec la mention très bien, l'école a réouvert ses portes en septembre pour accueillir 61 élèves avec un nouveau professeur de trompette et un bureau partiellement renouvelé. Comme l'an passé, l'école propose des cours de formation musicale, de flûte, de clarinette, de saxophone, de trompette, de trombone, de tuba, de batterie, de piano et de guitare. Les diplômes obtenus l'an dernier par nos élèves sont le reflet de l'engagement de nos professeurs et de la qualité de leur enseignement.

Nouveauté cette année : un dîner-con-



cert le 5 novembre animé par l'ensemble des professeurs, qui a été une réussite. L'école a également un projet de soirée commun avec l'harmonie pour le printemps prochain.

Le bureau remercie M. le Maire, ses adjoints, ses administrés pour leur engagement et leur soutien ainsi que les bénévoles et anciens membres du bureau pour le travail accompli au sein de la structure.

Contact : D. Moretti 05 53 97 20 80

Académie de Musique Classique

Les Musicales ont ouvert leur 12^e session à la Collégiale avec la soirée lyrique pour 3 Barytons réunissant le Lectourois Jean François Gardeil et ses fils Emmanuel et Philippe. Ils ont interprété des œuvres de Mozart, Monteverdi, Donizetti et des tangos de Gardel. Un public fidèle est venu applaudir cette première.

Le samedi, la violoniste Clara Cernat et le pianiste Thierry Huillet ont fait voyager l'audience autour de l'Europe au travers d'œuvres de Tchaikowski, Smetana et Schumann. Le lendemain, l'Académie a reçu Lucas Mazères-Leignel, pour 2 concerts de percussions sous les arcades de Montréal. Lucas a laissé la scène à ses stagiaires qui ont suivi les Classes d'Excellence durant la semaine. Tous étaient émerveillés par le talent de Lucas, son humour et sa pédagogie.

Pour 2011, les organisateurs ont prévu un programme réunissant Lucas Mazères-Leignel et Stéphane Labeyrie au tuba, 2 enfants du pays. Il est également prévu de faire découvrir les différents saxophones grâce à un quatuor de saxophonistes.

L'Académie encadrera aussi des Classes d'Excellence permettant aux élèves de se produire devant un public, souvent pour la 1^{ère} fois. Les Chants de Garonne clôtureront la session 2011 par une adaptation d'Emmanuel Gardeil de l'opéra de W.A. Mozart intitulée *Les Noirs de Figaro ... ou presque* et ce dans le cadre des Nuits Musicales en Armagnac.

Contact : M. Laffargue 06 08 42 04 53



ASSOCIATIONS

L'élan Arquizanais

La fête d'Arquizan, rendez-vous très attendu du dernier week-end de juillet a été particulièrement fréquentée...

Le vendredi soir, 300 convives ont mis l'association en rupture de cœurs ... de canard. Un marché de nuit agrémentait cette première soirée.

Le samedi soir, 300 personnes sont venues déguster « les cailles à la moutarde », spécialité culinaire d'Arquizan toujours très appréciée ! Un bal clôtura dans la bonne humeur cette deuxième soirée.

Le dimanche, un vide grenier a eu lieu sur la place du village. Si le poulet grillé



Le concours de lancer de pattes de poulet a remporté un vif succès. En médaillon les gagnants, Nathalie et Cyril.

n'a pas eu le succès escompté à l'heure du déjeuner, le soir le confit frites a été très demandé. Mission réussie.

Nous avons une pensée pour Jeanine Dance qui nous a quittée cette année.

Elle a participé activement à l'organisation des fêtes d'Arquizan qui lui tenait particulièrement à cœur.

Contact : S. Carraro 06 32 10 55 96

Comité des Fêtes

Le 15 août 2011 tombant le 2^e week-end d'août (date habituelle des fêtes), le comité des fêtes avance exceptionnellement la fête locale au weekend du 5 août afin d'éviter une concurrence avec les villages voisins. Les bénévoles se faisant rares, toutes âmes charitables qui souhaiteraient venir porter mains fortes au comité des fêtes seraient les bienvenues, sinon les fêtes pourraient disparaître. Merci de prendre conscience de l'importance



des bénévoles pour la pérennité de la vie du village ! Alors un seul mot d'ordre : motiver les troupes !!!

Contact : C. Petit 06.08.94.64.27

Office de Tourisme

Cette année, bien que les médiévales n'aient pas eu lieu, la fréquentation touristique a augmenté de 8%.

Les demandes concernent la richesse du patrimoine avec visite des sites, notamment Séviac et les villages de caractère aux alentours, les animations du village, le tourisme vert avec les circuits pédestres et les adresses des producteurs.

A l'occasion des 700 ans de la Flamme de l'Armagnac, 180 demandes n'ont pu être satisfaites en totalité. Les participants sont venus de toute la France et des pays limitrophes.

La résidence de tourisme (OLEA) participe fortement à cette augmentation.



Cérémonie des vœux 21 janvier à la salle multimédia à 18h30

Conférence 12 mars « Montréal, un haut lieu du pays gascon au moyen-âge »	Les Musicales du 29 au 31 juillet
Brocante 12 juin	Foire médiévale 2 août
Fête de la Musique 18 juin	Fêtes patronales du 4 au 8 août
Repas et bal du 14 juillet	Grand déballage 15 août
Foire Médiévale 19 juillet	Rando nocturne 18 août
Fêtes d'Arquizan du 29 au 31 juillet	Flamme de l'Armagnac 19 & 20 novembre

ETAT CIVIL



2010

NAISSANCES

BADOR Robin	03 mars
LANTIN Anaé, Marie	24 mars
PATARIN Manoah, Teiki, Didier	17 juillet
POSSAMAÏ Emma	02 septembre
STOUCK Céleste, Luciana, Christine	09 octobre
FARDIN Estelle, Amélie	12 novembre
BOUTOULLE Arthur Anda	21 novembre

MARIAGES

MESSYASZ Nicolas - BISSUEL Mathilde	10 juillet
CHOPLIN Thomas - SERRA Marie	31 juillet
COLAS Georges - DJIDDA Kalina	7 août
LEKIEFS Pascal - SAINT-MARTIN Hélène	21 août
BETUING Yannick - BEOBIDE Stéphanie	11 septembre
DELHAY Paul - HOTTIN Monique	7 décembre

DECES

BASSO Giuseppe	02 janvier
LAUNET Marcel	10 janvier
SEGAT née PEROTTO Adèle	12 janvier
DEL CAMPO née COUTURE Geneviève	25 janvier
CAZZOLA Claude	16 février
HORNY née RONCOLI Yolande	10 avril
BACALA Michel	28 juin
DE WIT Cornelis Thomas Jacobus	29 juin
DEPIS née ROUX Anna	15 juillet
DANCE née DARZAC Jeannette	10 août
DESPLANS née LASSERRE Marie	18 août
CABANAC née DUBOS Andrée	18 septembre
BOUE née LADEVEZE Aimée	07 octobre
PORTEX née CASTEL Marie Joséphe	05 novembre
PAGNONCELLI Robert, René	12 novembre
MAGNIN Jeannine, Marcelle	13 novembre
DELILE née SANTOLARIA Joséphine	26 novembre

ACTUALITES

Violences faites aux femmes. Vous pouvez vous adresser à la délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité au 05 62 58 12 86. Email : ddcspp@gers.gouv.fr ou nicole.pascolini@gers.gouv.fr

NUMEROS UTILES

MAIRIE	05.62.29.52.00
PREFECTURE	05.62.61.44.00
SOUS-PREFECTURE	05.62.28.12.33
TRIBUNAL DE CONDOM	05.62.28.15.49
TGI AUCH	05.62.61.67.00
CLAF MONTREAL	05.62.29.58.65
CLAF CASTELNAU	05.62.29.24.81
SICTOM CONDOM	05.62.68.22.70
DSD (service social)	05.62.29.43.29
GENDARMERIE	17
SAMU	15
POMPIERS	18
CENTRE ANTIPOISON	05.61.77.74.47
TAXI AMBULANCE	05.62.09.93.94
ECOLE	05.62.29.44.43
Dr BAILLEUL	05.62.29.48.17
Dr PELAIN	05.62.29.41.41
PHARMACIE	05.62.29.43.31
INFIRMIERES	05.62.29.45.06
ERDF n° vert	0 800 650 309
ERDF urgence et dépannage	0 810 333 009
PRESBYTERIE	05.62.29.43.43
LA POSTE	05.62.29.44.49

PERMANENCES

POINT INFORMATION SERVICES A LA PERSONNE

Tous les mercredis de 10h00 à 12h00 en mairie. Prendre rendez-vous auprès de Pierrette SEGAT au 06.70.07.50.10

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Tous les 1er mardis après-midi du mois. Contacter la mairie qui vous fixera un rendez-vous.

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE CONSEIL GENERAL

Mercredi de 9h00 à 10h00 sur rendez-vous, rue Aurensan. Tél.05.62.29.43.29

TRESOR PUBLIC

Mardi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00. Tél. 05.62.29.43.28

Appel gratuit

3919

Numéro national unique destiné aux victimes de violences conjugales

LES 700 ans de la Flamme de l'Armagnac novembre 2010

